

VILLE DE COGNAC (CHARENTE)**EXTRAIT**

du registre des délibérations du Conseil Municipal

séance du 16 décembre 2010

Conseillers en exercice :33**présents : 30****pouvoirs : 1****votants : 31****abstentions : 0****voix pour : 31****voix contre : 0**

Aujourd'hui jeudi 16 décembre 2010 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 10 décembre 2010, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – M. Jean-François HEROUARD - Melle Marianne REYNAUD – Mme Michelle LE FLOCH – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – M. Romuald CARRY – M. Claude GUINET - M. Jean-Marie MASSON – M. Bernard CHAMBAUDRY - Mme Sylvie MAMET - Melle Brigitte BONNEAU - M. Gérard DELIGNE - Mme Maud POURQUIER - M. Patrick BOMPOINT– Mme Marie-Paule ANCELIN - Mme Marie-Laure CANO - M. Simon CLAVURIER - Mme Annie-Claude POIRAT – Mme Dominique CHARMENSAT – M. Jean-François VALEGEAS - M. Jérôme MOUHOT – Mme Jeanine PROVOST – Mme Emilie RICHAUD - M. Noël BELLIOU – Mme Dominique HALLEY - M. Michel JAYAT - Mme Maryvonne LAURENT -

ETAIT EXCUSE

M. Serge LEBRETON (donne pouvoir à M. Simon CLAVURIER) –

ETAIENT ABSENTS

Mme Adjoua KOUAME - M. Gilles LE MOINE –

Melle Marianne REYNAUD est nommée secrétaire de séance.

**PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX
DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET DU MUSEE DES ARTS DU COGNAC
ATTRIBUTION DU MARCHÉ - PROCEDURE ADAPTEE V 2010.215**

N°196

Monsieur le Rapporteur soumet au Conseil Municipal pour validation, l'attribution du marché de service portant sur des prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de la Bibliothèque Municipale et du Musée des Arts du Cognac.

Les prestations portent sur le nettoyage quotidien et des prestations occasionnelles (nettoyage de la vitrerie, dépoussiérage..).

Cinq offres ont été reçues.

Lors de la réunion du 19 novembre 2010, la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable sur l'attribution du marché à la Société SAMSIC dont l'offre a été considérée la plus intéressante techniquement et financièrement.

Le montant cumulé annuel pour les prestations quotidiennes s'élève à 52 061,28 € TTC . Les prestations occasionnelles feront l'objet de bon de commande au fur et à mesure des besoins e seront réglées au regard du bordereau de prix unitaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

- VALIDE l'attribution du marché de service à SAMSIC SAS - parc commercial de la Trache - 5 chemin de la Nicerie - 16100 CHATEAUBERNARD, proposée par la Commission d'Appel d'Offres, pour un montant annuel de 52 061,28 € TTC. Le marché est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2011.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de service et tous les avenants et documents qui pourraient intervenir en cours de réalisation.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Le Maire absent,
Le Maire Adjoint délégué,

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)




Patrick SEDLACEK

